



DIVISION DIPLOMATIE PUBLIQUE DE L'OTAN SUBVENTIONS DE COPARRAINAGE 2025

DIRECTIVES POUR LE CONTENU

Version du 8 novembre 2024

SUBVENTIONS 2025 POUR DES PROJETS AU PROFIT DE LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ

DIRECTIVES POUR LE CONTENU

La Division Diplomatie publique de l'OTAN appuie les initiatives visant à contribuer à la résilience de nos sociétés et à la stabilité de notre environnement de sécurité. Elle encourage une forte participation de la société civile au débat public sur les questions de sécurité et de défense, et promeut les actions individuelles et collectives porteuses d'impact. À cette fin, elle contribue à un processus continu d'analyse des questions de sécurité internationale et d'élaboration des orientations en la matière en menant, dans les pays de l'OTAN et les pays partenaires, toute une série d'actions de communication en ligne et en présentiel, l'objectif poursuivi étant de mieux faire connaître la mission de l'Alliance et de renforcer la confiance dans son action et ses valeurs.

Il s'agit notamment de soutenir des initiatives de terrain et des actions collectives, des projets numériques, des campagnes, des activités de recherche universitaires et des investigations, des activités de renforcement des capacités, des ateliers, des événements publics, des séminaires et d'autres projets pertinents favorisant la paix et la sécurité. Ce soutien est accordé sous la forme de subventions de coparrainage à des entités de la société civile, organisations non gouvernementales, universités et think tanks dans les pays membres et les pays partenaires.

Publics cibles

Les subventions sont destinées à des initiatives s'adressant aux publics des pays de l'Alliance, des pays partenaires et du monde entier. Il conviendrait de mettre l'accent tout particulièrement sur les projets visant les jeunes, les femmes et les grands leaders d'opinion, y compris ceux qui n'ont jamais été en contact avec l'OTAN auparavant. Les publics que l'OTAN cherche à atteindre sont notamment :

- les publics qui s'intéressent à l'OTAN et souhaitent prendre part à des discussions sur les priorités de l'Organisation ;
- les publics situés dans des pays où le rôle de l'OTAN n'est pas bien connu ou qui peuvent être sceptiques à son égard, mais qui sont disposés à en apprendre davantage ;
- les publics situés dans des environnements informationnels complexes, notamment des environnements peu ouverts aux thèmes en lien avec l'Alliance, mais qui sont disposés à en apprendre davantage.

Critères de sélection

La Division Diplomatie publique de l'OTAN se fonde sur les critères ci-après pour sélectionner les projets qui feront l'objet d'un coparrainage :

- respect des directives pour le contenu et adéquation avec les cinq priorités suivantes :
 - **1. Lutte contre les menaces informationnelles**
 - **2. Promotion des valeurs de l'OTAN : liberté individuelle, droits de la personne, démocratie et état de droit**

- **3. Sécurité coopérative dans le voisinage méridional de l'OTAN**
- **4. Renforcement de la capacité d'action des femmes qui contribuent à la paix, à la sécurité et à la résilience de la société**
- **5. Liberté et indépendance des médias**
- adéquation avec l'agenda politique de l'OTAN et les priorités de cette dernière en matière de communication ;
- impact sur la société civile, valeur éducative et/ou pertinence pour le débat public sur des questions touchant à la paix et à la sécurité ;
- contribution du projet à l'objectif de l'OTAN consistant à promouvoir des actions positives en lien avec la paix et la sécurité, ainsi qu'à favoriser un débat éclairé sur ces questions ;
- portée et impact attendus du projet parmi les publics cibles, dans des espaces en ligne et hors ligne ;
- expertise avérée du demandeur dans les domaines spécifiques pour lesquels une subvention est sollicitée ;
- capacité du demandeur à utiliser les ressources avec efficacité pour parvenir au résultat attendu.

L'OTAN acceptera deux demandes de subvention maximum par organisme parmi les cinq appels à propositions 2025 figurant ci-dessous. Chaque proposition doit être originale et une seule demande peut être soumise par catégorie.

Enfin, l'OTAN se réserve le droit de refuser un projet si le demandeur a précédemment bénéficié d'une subvention de l'OTAN et n'en a pas respecté les obligations.

On trouvera ci-dessous les 5 appels à candidatures.

Appel à candidatures 1 – Lutte contre les menaces informationnelles

- **Objet** – Renforcer l'action de l'OTAN dans la lutte contre la menace de manipulation de l'information et d'ingérence par des acteurs étrangers.
- Les propositions doivent porter sur la manière de lutter efficacement contre les menaces informationnelles, sur le renforcement de l'intégrité des informations et sur la consolidation de la communauté qui participe à cette action.
- Les projets potentiels doivent faire le lien entre les menaces informationnelles et la sécurité.

Domaines prioritaires

- Projets qui développent et renforcent la résilience des pays membres et des pays partenaires de l'Alliance contre les menaces informationnelles, y compris ceux qui mettent l'accent sur la manipulation de l'information, laquelle compromet les institutions démocratiques et accentue la polarisation ;
- projets qui visent à concevoir ou à renforcer des approches collaboratives pour l'analyse et l'évaluation des menaces informationnelles, y compris ceux qui portent sur l'établissement d'une méthodologie et d'un cadre analytique communs ;
- projets qui visent à identifier les tactiques, techniques et procédures de manipulation utilisées par des acteurs étatiques et non étatiques, à les mettre en lumière et à sensibiliser à ces pratiques ;
- projets qui soutiennent les entités de la société civile prises pour cible et attaquées par des acteurs étrangers en raison de leurs activités de lutte contre les menaces informationnelles ;
- projets qui permettent de renforcer les capacités des entités spécialisées dans l'éducation aux médias et l'information et dans la promotion de ces thèmes ;
- projets qui sensibilisent à la protection de la vie privée numérique et apportent des solutions dans ce domaine ;
- projets qui mettent l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs, à l'échelle mondiale, de la lutte contre les menaces informationnelles – il s'agira d'axer les efforts sur la soutenabilité et l'interopérabilité avec des initiatives mondiales, et d'être précis sur la nature des capacités à renforcer ;
- projets qui ont pour but de mieux faire connaître l'OTAN dans les pays membres et les pays partenaires de l'Organisation ainsi que dans le monde entier, y compris les initiatives locales visant à sensibiliser à la manipulation de l'information ciblant l'OTAN en particulier ;
- projets qui promeuvent le soutien de l'OTAN à l'Ukraine et qui luttent contre les menaces informationnelles sur ce sujet, y compris par le recours à du renseignement de sources ouvertes (OSINT).

Appel à candidatures 2 – Promotion des valeurs de l’OTAN : liberté individuelle, droits de la personne, démocratie et état de droit

- **Objet** – Renforcer l’action de l’OTAN en tant qu’alliance de pays démocratiques unis par des valeurs communes : la liberté individuelle, les droits de la personne, la démocratie et l’état de droit, telles qu’elles figurent dans le Traité de Washington et dans le concept stratégique de 2022.
- Les propositions doivent avoir pour objet de défendre, de promouvoir et d’enseigner ces valeurs, ainsi que de consolider les communautés qui participent à ces travaux.
- Les projets potentiels viseront à avoir un impact sur leurs communautés et à défendre ces causes, tout en faisant le lien avec la préservation de la sécurité euro-atlantique.
- Ils appuieront de manière créative le rôle de l’OTAN pour ce qui est de sauvegarder les principes et les valeurs démocratiques, par exemple en promouvant une société civile libre et indépendante.

Domaines prioritaires

- Projets qui contribuent à renforcer la position des organisations qui défendent les droits de la personne et la gouvernance démocratique, l’accent étant mis sur les domaines en lien avec les priorités de l’OTAN ;
- projets menés dans les pays membres de l’Alliance pour expliquer l’importance de l’ordre international fondé sur des règles ;
- projets axés sur le renforcement des acteurs de la société civile qui jouent un rôle dans la prévention des conflits ;
- projets qui favorisent les interactions avec les jeunes sur l’importance de la préservation des valeurs démocratiques pour ce qui est de faire face aux nouveaux défis de sécurité et aux défis en constante évolution ;
- projets qui favorisent l’engagement de la communauté et le dialogue, qui promeuvent l’éducation civique et qui encouragent la participation du public à la gouvernance ;
- projets qui appuient la mise en œuvre de réponses coordonnées pour la protection et la promotion des valeurs démocratiques ;
- projets qui permettent de développer et de renforcer la résilience de la société en s’adressant aux publics des pays membres et des pays partenaires de l’Alliance, notamment en mettant l’accent sur la diffusion d’informations crédibles sur les questions de défense et de sécurité ;
- projets qui sensibilisent aux valeurs de l’OTAN dans les pays membres et les pays partenaires de l’Organisation ainsi que dans le monde entier, y compris les initiatives locales ciblant les publics prioritaires.

Appel à candidatures 3 – Renforcement de la capacité d'action des femmes qui contribuent à la paix, à la sécurité et à la résilience de la société

- **Objet** – Renforcer la capacité d'action des femmes qui contribuent à la paix, à la sécurité et à la résilience de la société, en mettant en lumière le rôle que jouent des femmes d'horizons et de niveaux différents ainsi que leurs points de vue sur toutes les questions concernant l'OTAN. À l'occasion du 25^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, sensibiliser davantage à la mise en œuvre de cette résolution et des résolutions connexes, ainsi qu'au programme pour les femmes, la paix et la sécurité, et mener un débat éclairé à ce sujet.
- Les demandeurs sont encouragés à intégrer la dimension de genre et une analyse de celle-ci à leur projet, ce qui permettra d'alimenter le débat sur la sécurité internationale en lien avec les tâches fondamentales de l'OTAN.
- Les candidatures devront mettre l'accent sur le rôle important de l'OTAN pour ce qui est de promouvoir, sur le plan politique comme militaire, le programme pour les femmes, la paix et la sécurité à l'échelle mondiale, sur la base des valeurs inscrites dans le Traité de l'Atlantique Nord il y a plus de 75 ans et de l'ambition déclarée dans le concept stratégique de 2022 et dans la déclaration du sommet de Washington.

Domaines prioritaires

- Projets qui décrivent et contribuent à étoffer les points de vue de femmes sur les axes de travail de l'OTAN au sein des pays membres et des pays partenaires, y compris en Ukraine ;
- projets qui démontrent la valeur ajoutée de la prise en compte de la dimension de genre dans les tâches fondamentales de l'Alliance : dissuasion et défense, prévention et gestion des crises, et sécurité coopérative ;
- projets qui sensibilisent à la lutte contre les menaces informationnelles liées au genre, à l'instrumentalisation de la communication en fonction du genre et aux tactiques employées au service de stratégies d'information hostiles ciblant la cohésion sociale ;
- projets qui concernent les menaces informationnelles liées au genre facilitées par des technologies numériques, nouvelles et émergentes, y compris l'intelligence artificielle ;
- projets qui se concentrent sur l'aspect « dimension de genre » de la résilience de la société ;
- projets qui favorisent l'égalité des genres dans le secteur de la défense et de la sécurité, et qui promeuvent la prise en considération de la dimension de genre par les dirigeants et la responsabilité en la matière ;
- projets qui suscitent l'attention et font mieux connaître les liens entre la dimension de genre, le climat et la sécurité.

Appel à candidatures 4 – Sécurité coopérative dans le voisinage méridional de l'OTAN

- **Objet** – Renforcer les interactions avec [le voisinage méridional de l'OTAN](#) par un dialogue politique et une coopération pratique avec les pays partenaires sur des questions d'intérêt commun.
- Les projets doivent viser à mieux faire connaître le rôle de l'OTAN et ses approches multidimensionnelles de la sécurité, notamment celle concernant la sécurité humaine, l'impact du changement climatique sur la sécurité, la stimulation de l'innovation, la lutte contre les menaces hybrides, les entraînements et les exercices militaires, etc.
- Les projets potentiels doivent contribuer à corriger et à contrer les idées fausses circulant au sujet de l'OTAN et de ses partenariats par la constitution de réseaux régionaux et la promotion d'initiatives ayant pour objet d'expliquer les buts et les politiques de l'Organisation.

Domaines prioritaires

- Projets qui contribuent à renforcer la sécurité et la stabilité d'une région, au service de la paix et de la prospérité ;
- projets qui favorisent la constitution de réseaux de communautés attachées aux mêmes valeurs, rassemblant des publics des pays membres et des pays partenaires de l'OTAN ;
- projets qui permettent d'interagir avec des jeunes et des entités de la société civile dans le voisinage méridional de l'OTAN ;
- projets qui donnent aux entités de la société civile les moyens de mener des initiatives et de soutenir le renforcement des capacités dans des domaines intéressant l'OTAN ;
- projets qui incitent au dialogue et qui favorisent la compréhension interculturelle dans le cadre des partenariats menés par l'OTAN au service des intérêts de toutes les parties ;
- projets qui répondent aux idées fausses circulant à propos de l'OTAN et qui expliquent la raison d'être de l'Alliance, y compris par des initiatives pédagogiques et innovantes ;
- projets qui favorisent le dialogue sur des questions clés concernant la sécurité et présentant un intérêt pour l'OTAN et ses pays partenaires ;
- projets qui expliquent les avantages d'un partenariat individuel avec l'OTAN.

Appel à candidatures 5 – Liberté et indépendance des médias

- **Objet** – Soutenir l'indépendance et la liberté des médias dans tous les pays membres et pays partenaires de l'OTAN.
- Les candidatures doivent mettre l'accent sur les moyens d'appuyer la capacité des médias à rendre compte des questions de politique étrangère, de sécurité et de défense.
- Les organes médiatiques qui bénéficieraient de cette subvention sont tenus de suivre une ligne éditoriale indépendante.

Domaines prioritaires

- Projets offrant un soutien pratique aux journalistes et aux médias, en particulier ceux touchés par la guerre, l'instabilité ou des persécutions ;
- projets qui sensibilisent à la liberté des médias, plaident en faveur de la levée des restrictions à la liberté de presse, luttent contre la censure et promeuvent le débat public;
- projets qui contribuent à l'établissement de réseaux de représentants des médias de manière à favoriser une perception régionale et transversale des grandes questions de sécurité et de défense ;
- projets qui apportent une aide significative aux organes médiatiques appelés à couvrir des thèmes pertinents ayant trait à la politique étrangère, à la sécurité et à la défense ;
- projets qui sont axés sur des initiatives pédagogiques destinées à de jeunes journalistes.